



PROCES-VERBAL DE RESULTATS

Élection des représentants du personnel au
CCMI DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 décembre 2022, le bureau de vote électronique réuni le jeudi 8 décembre 2022, au rectorat de l'académie de NORMANDIE (site de CAEN), proclame les résultats électoraux suivants :

A. COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE

Président : BOURGEOIS ANNE-LAURENCE

Secrétaire : DANQUIGNY BRUNO

Délégués des listes :

1. M.VALLET Serge, CGT-EDUC'ACTION PRIVE
2. M. POULIQUEN Alain, SNEC CFTC
3. Mme DECULTOT Martine, SPELC
4. Mme LEGRAND Sylvie, FEP CFDT

B. RESULTATS DU DEPOUILLEMENT

Données générales

NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR	5
NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	1 997
NOMBRE DES VOTANTS	443
NOMBRE DE BULLETINS BLANCS / NULS	13
NOMBRE DE SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES	430

Listes en présence

LISTES EN PRESENCE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
CGT EDUC'ACTION PRIVE	59
SNEC CFTC	64
SPELC	163
FEP CFDT	144

C. CALCUL DU NOMBRE DE SIEGES PAR ORGANISATION

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) = $430/5 = 86$

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

LISTES EN PRESENCE	NOMBRE DE SIEGES OBTENUS SELON LA REGLE DU QE (=suffrages obtenus / QE)
CGT EDUC'ACTION PRIVE	0
SNEC CFTC	0
SPELC	1
FEP CFDT	1

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE = 2

Nombre de sièges restant à pourvoir = 3

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 3

LISTES EN PRESENCE	MOYENNE POUR CE SIEGE <i>(= nb suffrages obtenus / nb de sièges déjà obtenus +1)</i>
CGT EDUC'ACTION PRIVE	59
SNEC CFTC	64
SPELC	81.50
FEP CFDT	72

La liste ayant la plus forte moyenne et obtenant donc ce siège est : SPELC

Attribution du siège n° 4

LISTES EN PRESENCE	MOYENNE POUR CE SIEGE <i>(= nb suffrages obtenus / nb de sièges déjà obtenus +1)</i>
CGT EDUC'ACTION PRIVE	59
SNEC CFTC	64
SPELC	54.33
FEP CFDT	72

La liste ayant la plus forte moyenne et obtenant donc ce siège est : FEP CFDT

Attribution du siège n° 5

LISTES EN PRESENCE	MOYENNE POUR CE SIEGE (= nb suffrages obtenus / nb de sièges déjà obtenus +1)
CGT EDUC'ACTION PRIVE	59
SNEC CFTC	64
SPELC	54.33
FEP CFDT	48

La liste ayant la plus forte moyenne et obtenant donc ce siège est : SNEC CFTC

Attribution du siège n°

LISTES EN PRESENCE	MOYENNE POUR CE SIEGE (= nb suffrages obtenus / nb de sièges déjà obtenus +1)

La liste ayant la plus forte moyenne et obtenant donc ce siège est :

RESULTATS FINAUX :

LISTES EN PRESENCE	NOMBRE DE SIEGES OBTENUS A L'ISSUE DE LA REPARTITION <i>(étape 2 + étape 3)</i>
CGT EDUC'ACTION PRIVE	0
SNEC CFTC	1
SPELC	2
FEP CFDT	2

D. REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES PROCLAMES ELUS

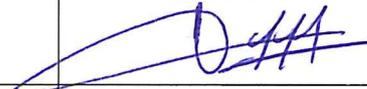
Indiquer : Civ – NOM – PRENOM - SYNDICAT

TITULAIRES	Mme RENAULT Marie, SNEC CFTC
	M. VOISIN Stéphane, SPELC
	Mme DECULTOT Martine, SPELC
	M. VALLET Damien, FEP CFDT
	Mme PREVOST Laurence, FEP CFDT
SUPPLEANTS	Mme LOIZILLON PILLIE Ludivine, SNEC CFTC
	Mme LION Magali, SPELC
	Mme MARTIN Agnès, SPELC
	Mme MADELAINE Cécile, FEP CFDT
	Mme MORICE Agnès, FEP CFDT

E. OBSERVATIONS

--

F. EMARGEMENTS

Le Président : BOURGEOIS Anne-Laurence	
Le secrétaire : DANQUIGNY Bruno	
Le secrétaire suppléant : MARTINEAU Nadine	
LES DELEGUES DE LISTE	
VALLET Serge, CGT-EDUC'ACTION PRIVE	
POULIQUEN Alain, SNEC CFTC	
DECULTOT Martine, SPELC	
LEGRAND Sylvie, FEP CFDT	

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CCMI de l'ens.privé de l'académie de Normandie

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 1 997	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées		4
B. Nombre de votants	B = 443		Nombre de sièges à pourvoir		P = 5
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 13		Quotient électoral (2 décimales)		$G = \frac{D}{P} = \frac{430}{5} = 86,00$
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 430				

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
CGT Enseignement Privé Une force à vos côtés	CGT Educ'action Privé	59	0				0
SNEC CFTC LISTE CCMI	CFTC	64	0			3 ^e - 64,00	1
Liste Spelc Normandie Epauler Défendre	SPELC	163	1	1 ^e - 81,50			2
FEP-CFDT Enseignement privé VOTRE VOIX NOTRE ACTION	FEP CFDT	144	1		2 ^e - 72,00		2

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
BOURGEOIS Anne-Laurence	Présidente	
DANQUAUVI Bruno	Secrétaire	
BOULOUES Alexis	Président de la liste	
VAURET Serge	Délégué de liste	

